



Premières mesures de l'impact de la crise COVID

Sur l'emploi, la masse salariale et les établissements
dans la région mulhousienne



A RETENIR

- **La crise qui débute est venue casser net la croissance de l'emploi en vigueur depuis 2015.**
- **En un trimestre, alors que le confinement n'a débuté qu'en mars, m2A a perdu 2 979 emplois salariés ; la baisse est nettement plus marquée qu'au niveau national.**
- **Sont particulièrement touchées par ces baisses d'effectifs les activités de services marchands (transports, hôtellerie-restauration, services aux entreprises) et l'intérim qui a lui seul a perdu plus de 1800 postes.**
- **Les premiers touchés sont les CDD courts qui n'ont pas été conclus ou renouvelés, notamment dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration.**
- **En conséquence, la masse salariale versée aux salariés est en baisse, ce qui ne sera pas sans conséquences sur la consommation et les recettes fiscales.**
- **Pour l'instant (fin du premier trimestre 2020), on ne constate pas de baisse du nombre d'établissements du champ marchand inscrites à l'URSSAF, mais cet indicateur doit être suivi à l'avenir.**

Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



SOMMAIRE

3 indicateurs d'impact dans m2A	06
Les effectifs salariés	06
La masse salariales versée	06
Les embauches	06
Zoom : l'impact sur les autres territoires	07
Aux échelles départementales et régionales	07
A l'échelle des aires urbaines	07
A l'échelle des EPCI	07
Les évolution de l'emploi par secteur	08
Les activités industrielles : bonne surprise	08
La construction : effectifs en très légère baisse	08
Le commerce : des effectifs stables	08
Les services marchands : une forte baisse des effectifs	08
Les services non marchands : de fortes disparités selon les activités	09
L'intérim : un effondrement	09
Les recrutements ?	10
Dans l'industrie : léger recul des CDI	10
Dans la construction : une situation paradoxale	10
Dans le commerce : une baisse des CDD longs	11
Dans les services marchands : fort recul des CDD courts	11
Dans les services non marchands : recul plus modéré des CDD courts	11
Evolution de la masse salariale versée	12
La masse salariale industrielle orientée à la baisse	12
La masse salariale du commerce est légèrement décroissante	12
Légère baisse de la masse salariale de la construction en 2020	12
Les «autres services» en légère baisse	13
Une rupture dans la masse salariale des services marchands	13
Un effondrement de la masse salariale dans l'intérim	13
Evolution du nombre d'établissements	14
Un nombre croissant d'établissements	14
Des évolutions sectorielles différentes	14
Répartition sectorielle des établissements	14
Conclusion	15



INTRODUCTION

L'année 2019 s'était achevée sur un bilan en demi-teinte : au second semestre les effectifs salariés étaient plutôt orientés à la baisse, mais globalement l'emploi se maintenait à un haut niveau. Depuis 2015, la croissance était franche. La COVID a introduit **une rupture brutale** dont il est difficile de mesurer les effets et plus encore les impacts à long terme.

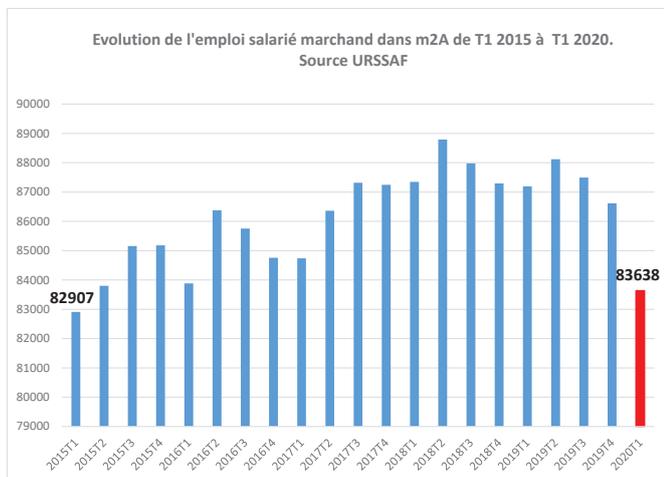
Néanmoins, les premiers indicateurs montrent qu'après quelques semaines de crise seulement **les premiers effets se font sentir** : l'intérim s'effondre et les services marchands comptent nettement moins d'emplois. Le nombre d'embauches baisse radicalement.

Dans les versions antérieures, n'étaient présentées que les données relatives à l'emploi salarié et aux contrats de travail. Dans la présente version, **deux indicateurs nouveaux** ont été introduits : un suivi du **nombre d'établissements** et un suivi de **la masse salariale** versée trimestriellement par les entreprises du champ marchand. Dans le premier cas, il s'agira de voir si la crise se traduit par des disparitions d'entreprises. Avec le second, il s'agira de se doter progressivement d'outils pour tenter d'estimer l'impact de la crise sur certaines recettes fiscales locales.



3 indicateurs d'impact de la crise

Les effectifs salariés



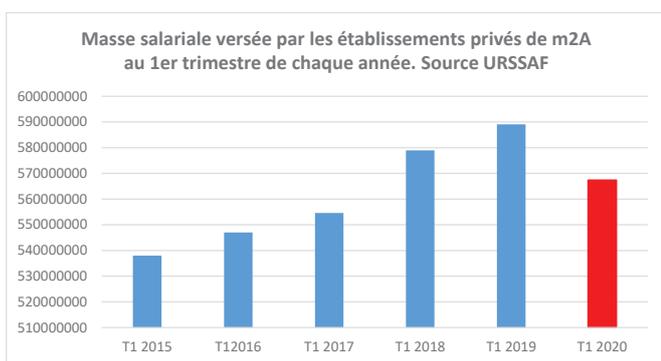
A la fin du 1^{er} trimestre 2020, m2A ne comptait plus que 83 638 salariés dans le secteur privé, contre 86 617 en fin d'année 2019. Ce qui représente une baisse de 3.44%.

Un trimestre a quasiment suffi pour effacer les gains d'emplois salariés réalisés depuis le début de l'année 2015.

Cette baisse est largement supérieure à celle constatée en France, qui n'est que de 1,8%.

Cela s'explique par la nature des activités dans m2A qui sont plus exposées : industrie, services et surtout intérim y sont fortement présentes.

La masse salariale versée



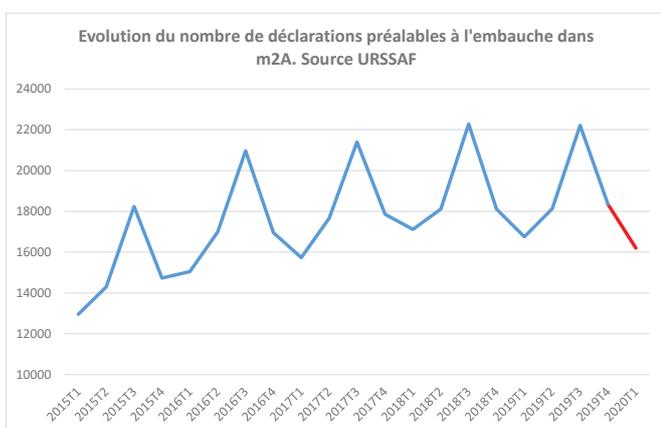
En euros courants

La masse salariale versée par les entreprises privées de m2A a une forte variabilité trimestrielle. C'est pourquoi il est préférable de mettre en perspective la masse salariale versée au 1^{er} trimestre 2020 avec celle versée au premier trimestre des années précédentes.

Alors qu'elle était croissante de 2015 à 2019, plus ou moins en proportion avec la croissance de l'emploi, la masse salariale versée au 1^{er} trimestre 2020 accuse un recul de 3,7% par rapport à 2019.

Cela n'a l'air de rien, mais cela représente tout de même plus de 21,7 millions d'euros de moins! Même compensée en partie par les allocations chômage, cette perte de revenus se traduira probablement dans la consommation et dans les recettes fiscales locales assises sur la masse salariale.

Les embauches

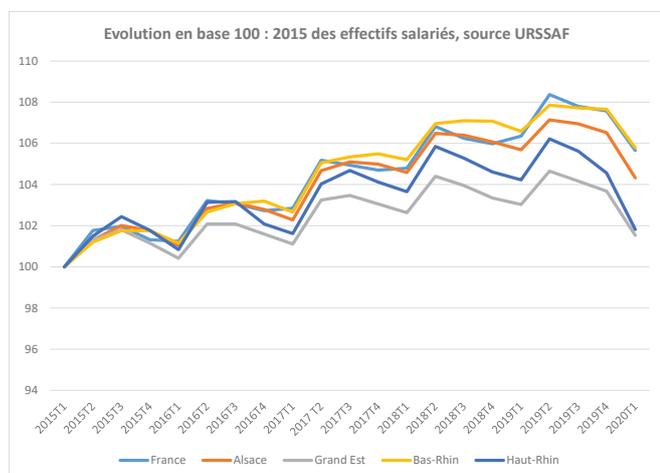


Au-delà des postes perdus, se pose la question de l'accès à l'emploi car le nombre de recrutements au cours du 1^{er} trimestre connaît une forte baisse alors qu'il était sur une pente croissante depuis 2015.

Au premier trimestre, l'URSSAF n'a enregistré que 16 200 déclarations pour une moyenne trimestrielle sur la période 2015/2019 de 17 700. Il faut remonter au 1^{er} trimestre 2017 pour trouver un nombre de déclarations aussi bas.



Zoom : l'impact sur les autres territoires

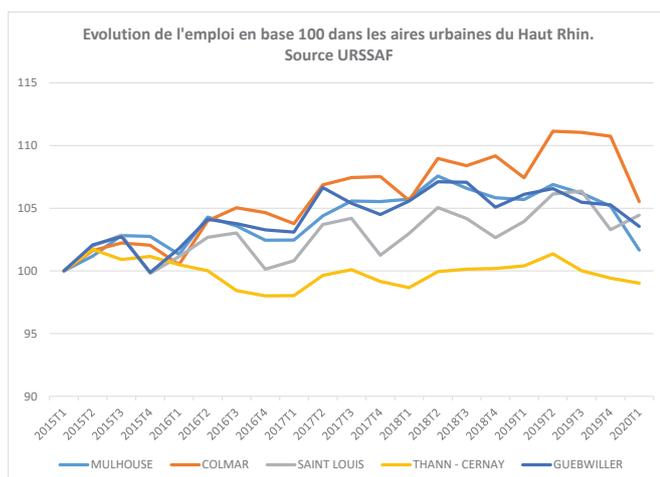


A l'échelle des départements et de la Région

Seul le Bas-Rhin, dont l'économie est diversifiée, connaît une baisse des effectifs salariés conforme à la baisse nationale (-1,8% entre fin 2019 et fin mars 2020).

Le Haut-Rhin enregistre une baisse de 2,6%.

L'ensemble du Grand Est connaît une baisse de 2,1%, certains territoires étant «abrités», avec des activités peu touchées comme l'agriculture et l'agroalimentaire, ou une forte part d'emplois publics.

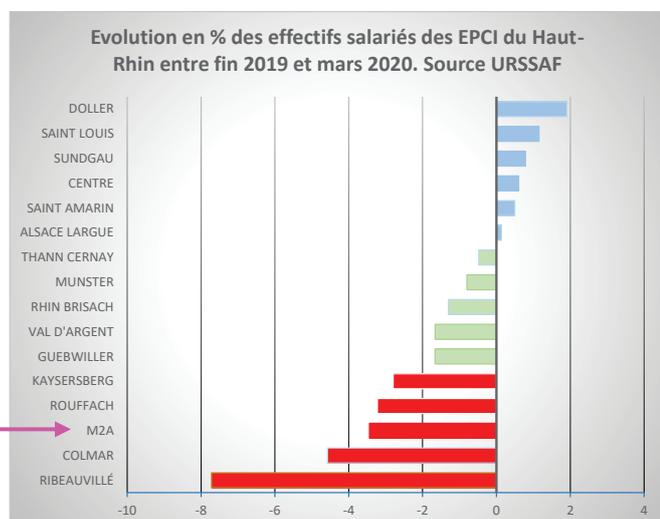


A l'échelle des aires urbaines,

3 territoires se distinguent :

- L'aire urbaine de Saint Louis qui réussit l'exploit de gagner des emplois entre la fin 2019 et fin mars 2020 ;
- L'aire urbaine de Colmar qui avait une très forte croissance connaît la plus forte baisse : 4,7%
- et Thann-Cernay qui avait depuis 2015 la plus faible dynamique a également la plus faible baisse de ses effectifs: -0,4%

Les aires de Mulhouse et Guebwiller sont en milieu de tableau, avec une baisse moins prononcée de l'emploi dans celle de Guebwiller (-1,6%)



Les intercommunalités

Elles se répartissent en 3 groupes :

- 6 EPCI réussissent à gagner des emplois salariés
- 5 autres limitent les baisses (moins de 2% de baisse)
- 5 enfin connaissent de fortes baisses d'emploi : les deux principales agglomérations du département (Colmar et Mulhouse) et des territoires plus petits, mais dont l'économie est basée sur le commerce et le tourisme. Par exemple Ribeauvillé a perdu 219 postes dans l'hôtellerie-restauration



Les évolutions de l'emploi, par secteur

Les activités industrielles

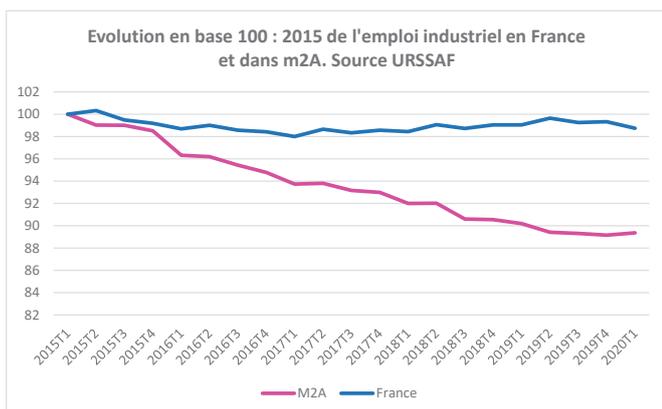
Surprise : l'industrie a gagné 35 postes entre la fin 2019 et la fin mars 2020.

Ces gains concernent une centaine de postes dans l'automobile et une dizaine dans le secteur du bois-papier.

Les autres branches sont orientées vers de faibles baisses, pour un total de 74 postes perdus. Les mécanismes de sauvegarde de l'emploi mis en place par l'Etat ont probablement permis de limiter les pertes d'emploi.

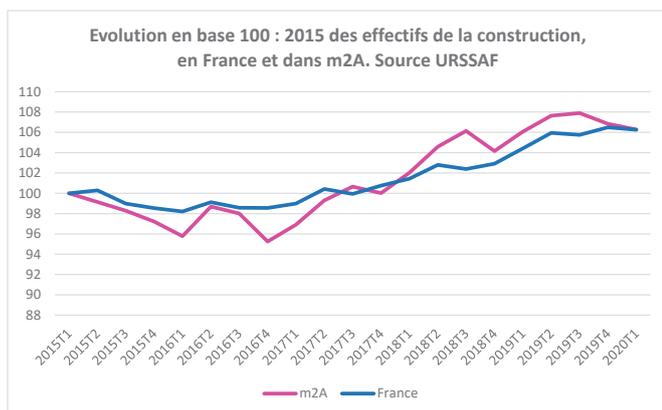
L'industrie locale résiste donc bien ce premier trimestre 2020, avec une croissance de 0,2% quand au plan national, la baisse est de 0,6%.

Les effectifs industriels se maintiennent donc aux alentours de 15 100 postes depuis quatre trimestres.



Les activités de la construction

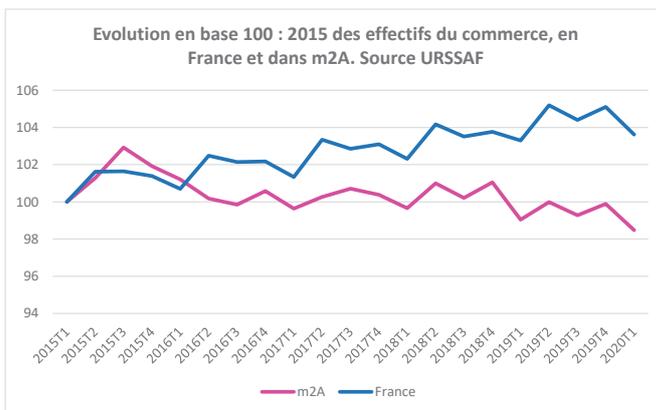
Les effectifs sont en très légère baisse (-37 postes, soit -0.5%) entre fin décembre et fin mars, ce qui est toutefois supérieur à la baisse au plan national (-0,2%). Les effectifs se maintiennent donc là aussi à un niveau élevé : 6 850 postes salariés.



Les activités commerciales

Ces activités sont structurellement orientées à la baisse dans m2A.

Toutefois, la perte de 211 postes au cours du 1^{er} trimestre 2020 est conforme à la baisse enregistrée au plan national : -1,4%. Tout dépendra à l'avenir de la vigueur de la consommation et de la capacité des grands groupes, notamment dans l'habillement, à traverser la crise.

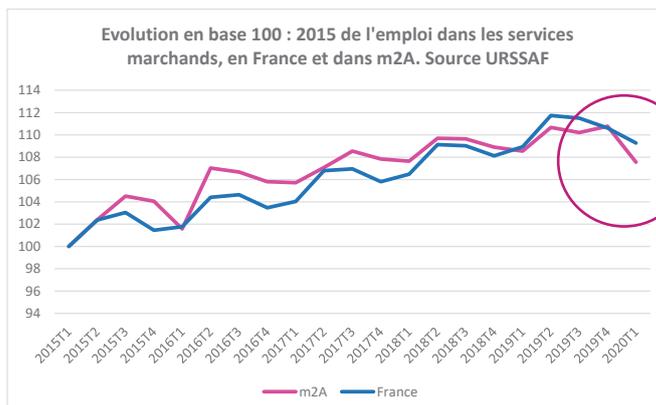


Les activités de services

Fort recul de l'emploi dans les services marchands : 792 postes perdus. Le pourcentage de baisse (-2,9%) est largement supérieur au taux national (-1,2%). Ces baisses sont concentrées dans 3 activités :

- le transport et l'entreposage: -367 postes
- l'hôtellerie-restauration -135 postes
- les services de soutien aux entreprises :-147 postes.

Autrement dit, les activités qui avaient porté la croissance de l'emploi dans les services sont aussi celles qui sont les plus impactées par la crise. Les autres activités ont des effectifs à peu près stables, elles ne perdent que 55 postes au total.





A noter que les activités informatiques gagnent quelques postes au cours du 1^{er} trimestre ; le passage de tous les personnels qui le pouvaient en télétravail a dû se traduire par un surcroît de travail dans le domaine.

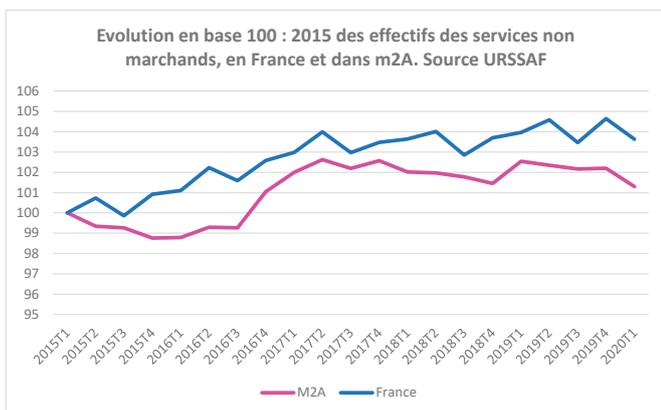
Les activités de services non marchands

Les effectifs salariés des services dits non marchands sont globalement stables, ce qui est aussi le cas au plan national.

Dans le détail certaines activités gagnent quelques postes : administration publique, éducation, santé (+75 postes au total).

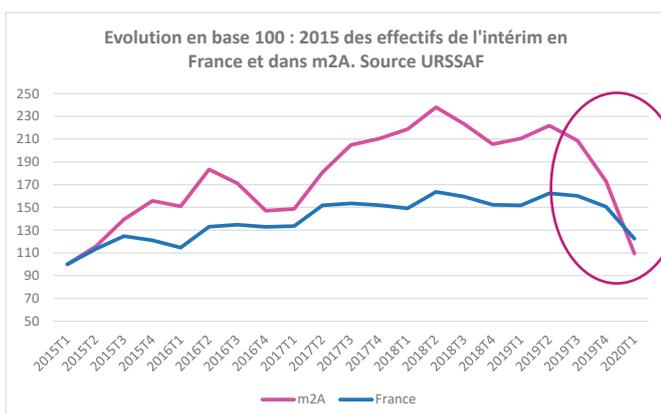
Les activités les plus impactées sont les activités récréatives qui ont perdu 138 postes soit une perte de 12,5% des effectifs.

L'ensemble des services non marchands représente fin mars 2020, 17 400 postes



L'intérim

L'intérim s'effondre. Après avoir battu record sur record depuis 2015, l'intérim a connu une première chute brutale en 2019, qui s'amplifie au cours du 1^{er} trimestre 2020.



A savoir

Les services marchands comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

Les services dits non marchands ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

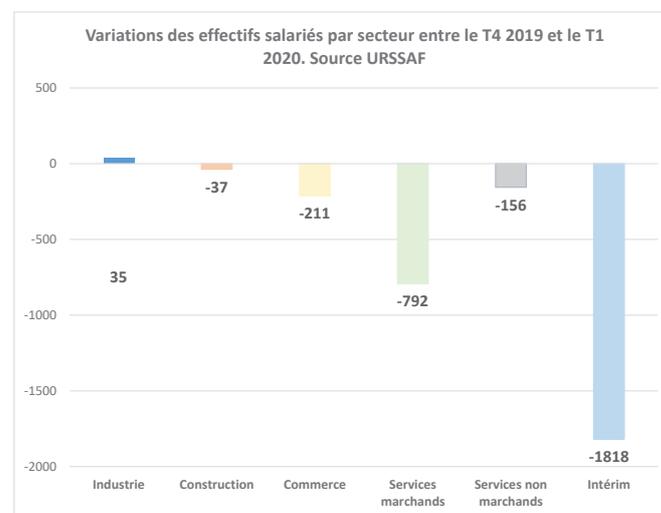
1 400 postes avaient été perdus au cours du 2nd semestre 2019. Le 1^{er} trimestre 2020 y ajoute 1 818 postes perdus. Cette baisse de 37% des effectifs au cours du trimestre est largement supérieure à celle constatée en France : 19%

Avec 3130 postes d'intérimaires fin mars 2020, ce secteur a retrouvé son étiage du 1^{er} trimestre 2015.

Tableau de synthèse

Evolution en un trimestre, par secteur

	Effectifs au 31/03/2020	Evolution par rapport au 31/12/2019	en %
Industrie	15 097	+35	+0.2
Construction	6 850	-37	-0.5
Commerce	14 684	-211	-1.4
Services marchands	26 647	-792	-2.9
Serv non marchands	17 410	-156	-0.9
Intérim	3 130	-1 818	-37
TOTAL	83 838	-2 979	-3.4

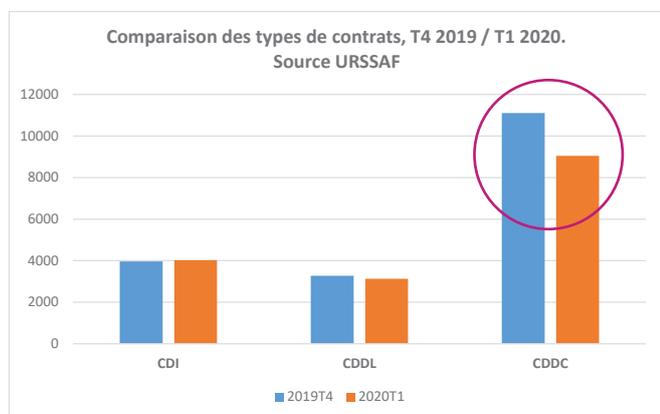




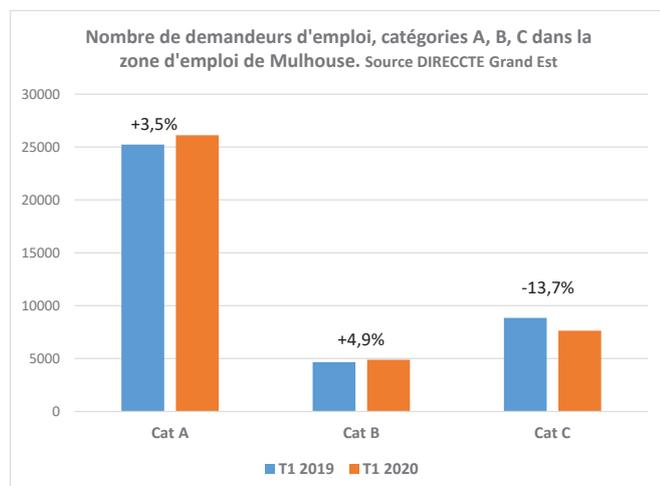
Les recrutements

Deux indicateurs permettent de suivre les recrutements effectués au cours d'un trimestre. 1°, le volume d'embauches qui signe la plus ou moins forte activité des entreprises, 2°, le type de contrats signés, qui constitue un indicateur de la qualité des emplois créés.

D'une manière générale, comme mentionné page 6, le volumes d'embauches est faible au premier trimestre 2019. Si le nombre de CDI et de CDD longs (CDDL) est à peu près stable par rapport au dernier trimestre 2019, le nombre de CDD Courts (CDDC) baisse très fortement.



Cela corrobore les données de Pôle emploi qui notait, à la fin du 1^{er} trimestre 2020 que les demandeurs d'emploi de catégorie C, ne travaillant que quelques heures par mois, avait fortement baissé.

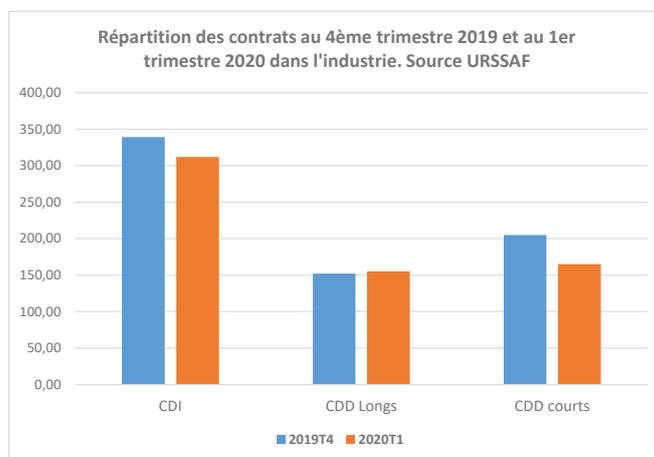


Les opportunités de «petits boulots», limités dans le temps et souvent en nombre d'heures travaillées, se sont raréfiées, ce qui explique la croissance enregistrée dès la fin du trimestre des chômeurs n'ayant pas du tout travaillé.

A savoir

La Déclaration Préable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

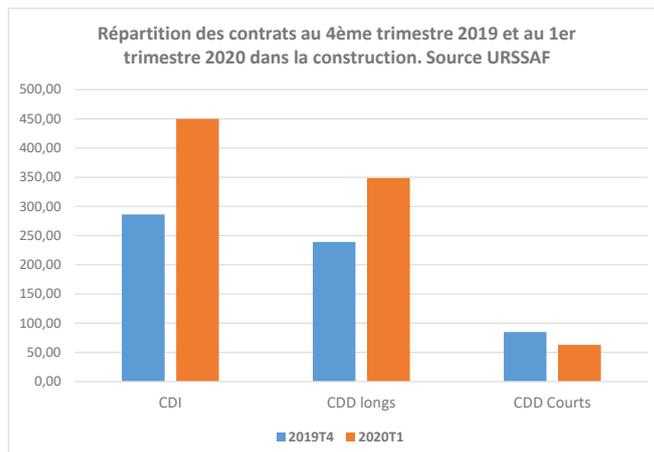
Dans l'industrie



On note un léger recul des CDI, qui restent toutefois à un niveau élevé. Les CDD courts sont quant à eux en baisse par rapport au trimestre précédent et leur nombre est largement inférieur à la moyenne trimestrielle de 2019 ou de la période 2015/2019.

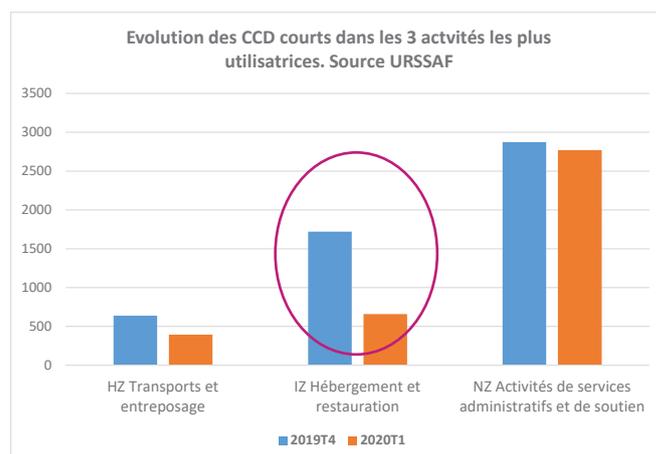
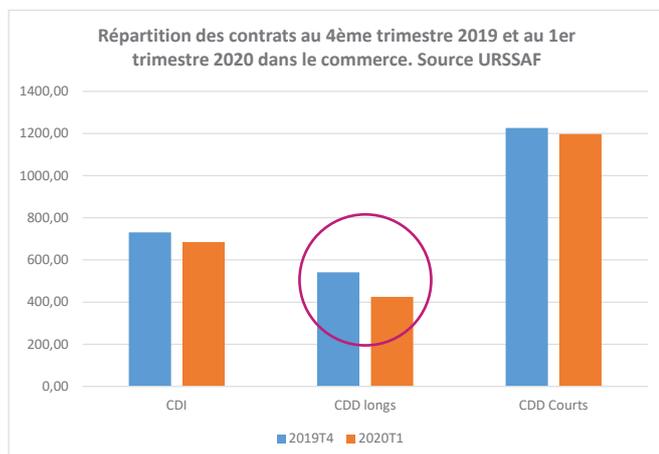
Dans la construction

L'évolution trimestrielle est paradoxale puisque le nombre de CDI a fortement augmenté d'un trimestre sur l'autre. De même que le nombre de CDD longs. Parallèlement, le nombre de CDD courts, traditionnellement faible, est encore en baisse.



Dans le commerce

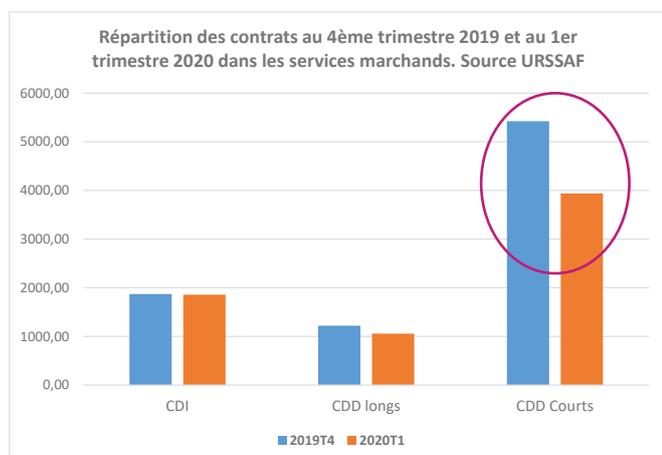
D'un trimestre à l'autre, tous les contrats sont en baisse, mais les CDD Longs sont particulièrement concernés. Le nombre de CDD longs passé au 1^{er} trimestre 2020 est largement inférieur à la moyenne trimestrielle de la période 2015/2018.



Le transport-entreposage est également concerné par cette baisse, mais dans une moindre mesure. Le volume de CDD courts du 1^{er} trimestre est juste légèrement inférieur à sa moyenne.

La surprise vient des activités de soutien aux entreprises où le volume de CDD courts ne varie que peu d'un trimestre à l'autre. Le volume de CDD courts du 1^{er} trimestre 2020 est conforme au volume moyen de ce secteur.

Dans les services marchands

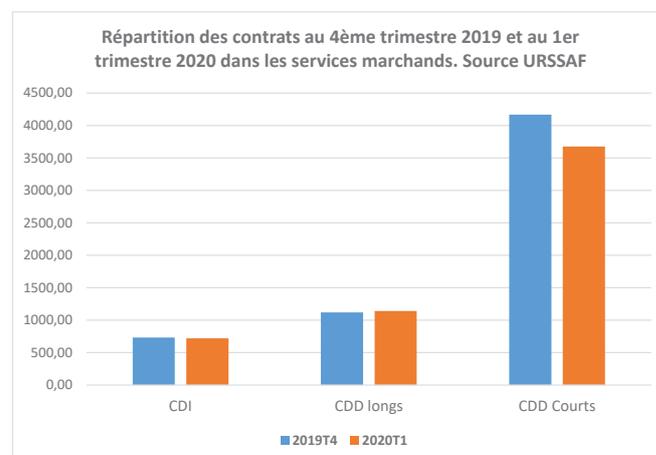


A l'inverse de l'industrie et de la construction, les CDI et CDD Longs sont peu prisés dans les services. Leur niveau n'évolue pas significativement d'un trimestre à l'autre.

Par contre, le nombre de CDD courts s'inscrit en forte baisse et s'établit à un niveau largement inférieur à la moyenne trimestrielle 2015/2018.

Sans surprise, cette baisse des CDD courts concerne en premier lieu le secteur de l'hôtellerie-restauration qui a dû stopper net ses activités à mi-mars. Tous les contrats «extras» n'ont alors pas été renouvelés. Il y a à peu près 1000 postes de moins qu'à la fin 2019. Le niveau des CDD courts du premier trimestre est d'un tiers de son niveau moyen.

Dans les services non marchands

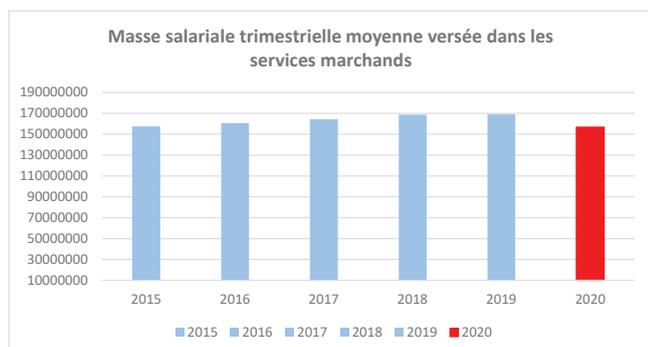


Très gros employeur de CDD courts, ce secteur a vu son volume de CDD courts baisser sensiblement par rapport au dernier trimestre 2019. Il est de fait inférieur à la moyenne des dernières années.



La masse salariale versée par les établissements privés

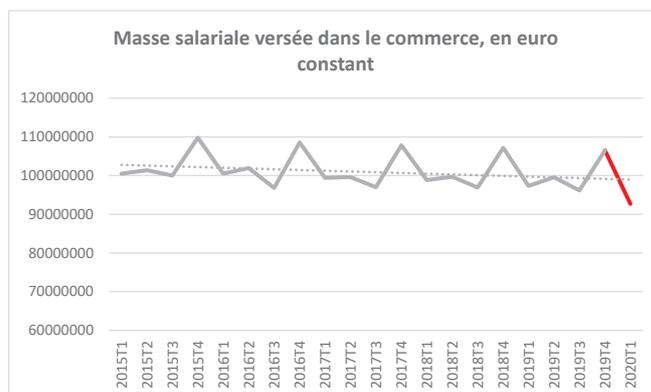
La masse salariale versée par les entreprises privées de m2A s'est élevée en 2019 à 2,5 milliards d'euros. Une partie importante de ces revenus irrigue l'économie locale sous forme de dépenses. Toute baisse de revenus a donc des répercussions sur l'économie locale.



Les masses salariales trimestrielles ont été déflatées à l'aide de l'indice des coûts du travail, salaires seuls, publié par l'INSEE. Ce calcul permet de neutraliser l'augmentation des salaires. Les tendances qui apparaissent sont donc assez représentatives des évolutions des effectifs.

La masse salariale du commerce est légèrement décroissante

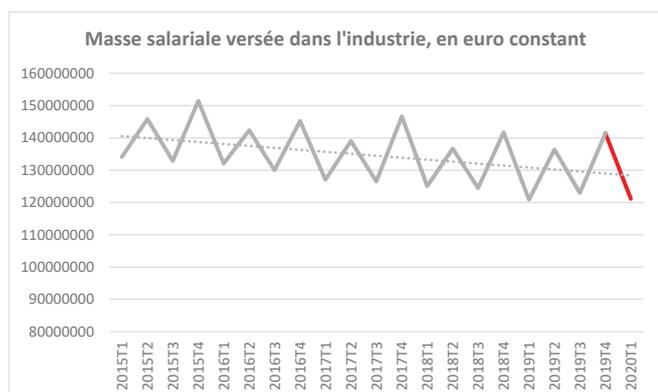
La décroissance se fait à un rythme plus faible que dans l'industrie. A la différence de cette dernière, la masse du 1^{er}



La répartition sectorielle de cette masse salariale montre que deux secteurs jouent un rôle fondamental : les services marchands (transports, hôtellerie-restauration, services aux entreprises...) et l'industrie. A eux deux, ils représentent plus de la moitié du total.

La masse salariale industrielle orientée à la baisse

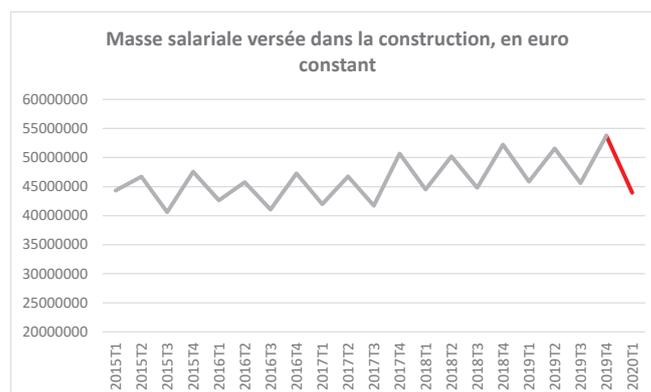
Si elle représente encore 23% du total, elle est sur une pente décroissante, liée à la perte continue d'effectifs dans l'industrie. La masse salariale versée au 1^{er} trimestre est faible, mais c'est lié à un effet cyclique. Elle n'est pas plus faible que celle du T1 2019 par exemple.



trimestre 2020 s'établit à un niveau bien inférieur à celui des trimestres précédents, ce qui traduit l'impact de la fermeture des commerces à partir de mi-mars.

Légère baisse de la masse salariale de la construction au T1 2020

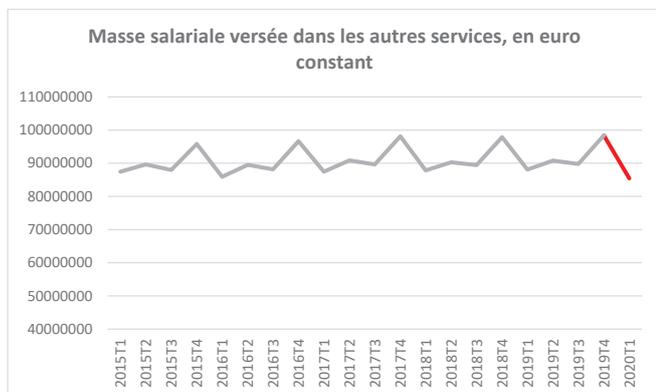
Le graphique ci-dessous montre bien les difficultés du secteur entre 2015 et 2017 qui, ensuite regagne des effectifs. Le premier trimestre 2020 reflète l'évolution légèrement négative des effectifs.





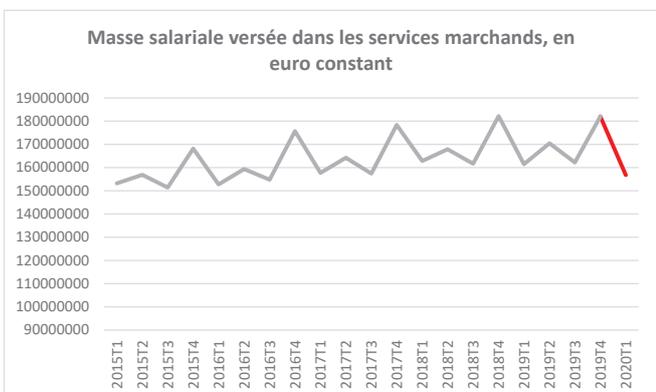
Les «autres services» en légère baisse

Ces services sont essentiellement publics et non marchands. Sur la durée, leur masse salariale est à peu près étagée mais au 1^{er} trimestre 2020, on note une baisse qui est du même ordre que celle enregistrée dans le commerce.

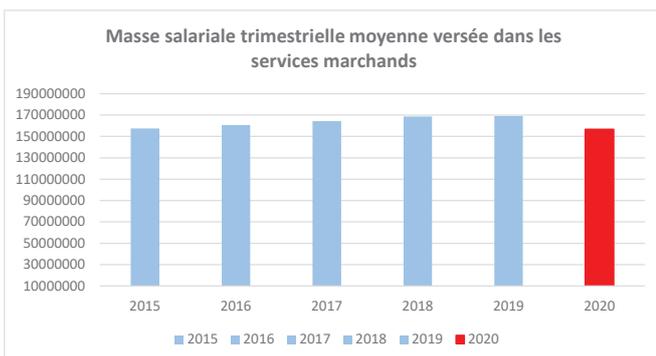


Une rupture dans les services marchands

La masse salariale était croissante depuis 2015 car ces activités croissaient en effectifs salariés.



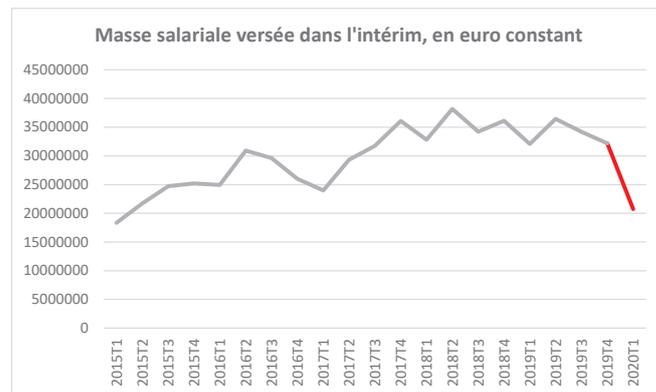
Avec la mise à l'arrêt des activités, la masse salariale versée au cours du 1^{er} trimestre 2020 nous renvoie à celle des années 2016/2017. Ce qui apparaît très bien dans le graphique suivant qui compare les masses versées, en euros constants.



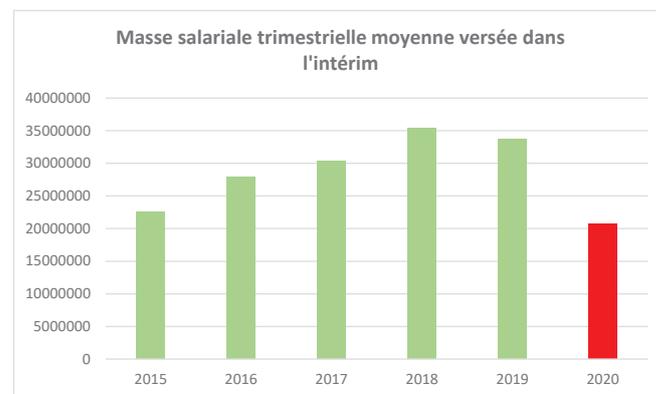
Un effondrement confirmé dans l'intérim

C'est dans l'intérim que les effets se font le plus sentir en termes de masse salariale. La perte de 1 800 postes se traduit par une baisse drastique de la masse salariale, comme illustrée par les deux graphiques suivants.

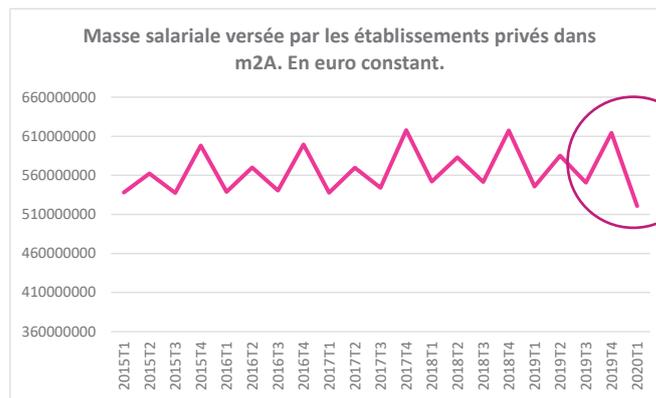
Le premier montre bien comment la masse salariale a suivi la baisse des effectifs, à partir de la fin 2019.



Le second compare les masses salariales trimestrielles moyennes des années antérieures (en euro constant) avec la masse salariale versée au 1^{er} trimestre 2020. Un fort «déficit» en résulte.



Au final, toutes activités confondues, on retiendra une forte baisse de la masse salariale versée au début de l'année 2020, malgré les mesures de soutien.



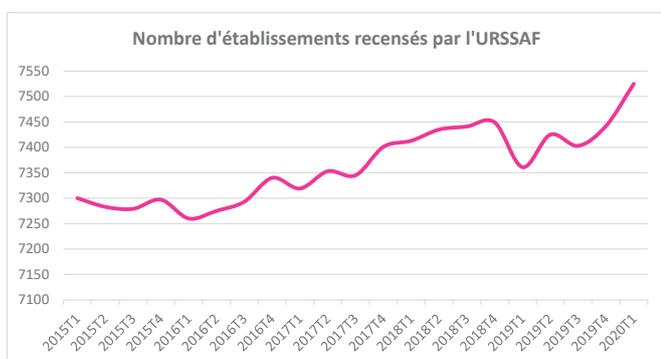


Evolution du nombre d'établissements

Pour l'heure, on ne note pas d'impacts négatifs de la crise, qui se traduirait par une baisse du nombre d'entreprises cotisant à l'URSSAF. Cet indicateur est donc peu pertinent. A ceci près que les analystes s'attendent à une recrudescence des défaillances, qui n'apparaîtront que dans les trimestres à venir. Il sera donc renseigné pour voir si ces alertes se confirment ou non.

Un nombre d'établissements croissant

Sur la période 2015/mars 2020, le nombre d'établissements relevant de l'URSSAF est passé de 7 300 à 7 525. 225 établissements ont donc été gagnés¹. Même au cours du 1^{er} trimestre 2020, 83 établissements sont venus grossir les rangs.



Le cabinet ALTARES² souligne que pour le premier semestre 2020, le nombre de défaillances est au plus bas. Et ce, grâce aux mesures de soutien que l'Etat a mis en place et sans doute aussi grâce aux retards qu'ont pu prendre les procédures. Comme les créations d'entreprises ont continué, le solde net est positif dans m2A.

Ce cabinet note également que la situation est très diverse, selon notamment la taille des entreprises. Les entreprises de plus de 50 salariés sont particulièrement fragilisées.

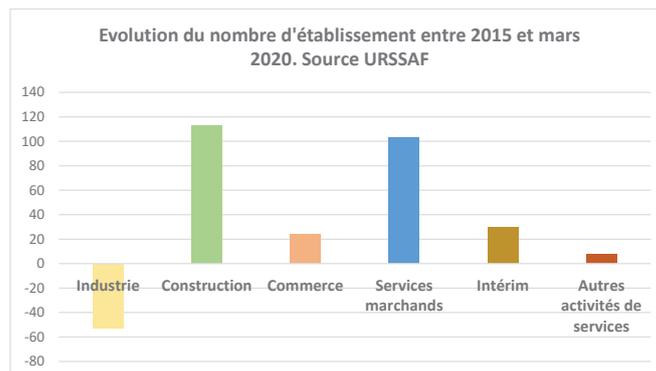
Des évolutions différentes selon les secteurs

La croissance du nombre d'établissements a essentiellement concerné :

- la construction
- les services marchands

Dans l'industrie, le nombre d'établissements a baissé dans m2A, 53 sont sorties des fichiers URSSAF.

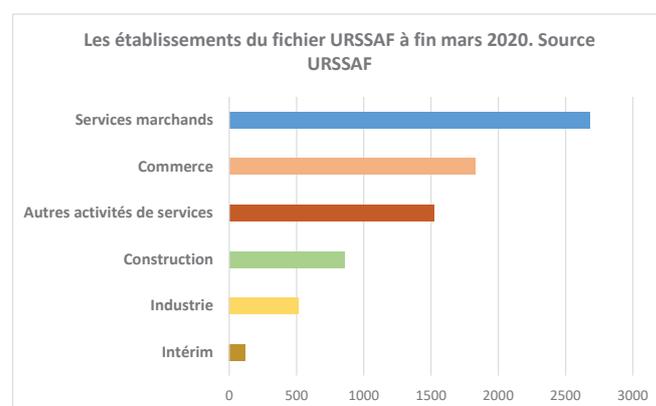
1) il peut s'agir aussi bien d'établissements nouveaux que d'établissements qui n'avaient pas de compte URSSAF et qui, suite à l'embauche de salariés, se retrouvent à cotiser à l'URSSAF
2) Altas, Défaillance et sauvegardes d'entreprises en France, 1^{er} semestre 2020.



Répartition sectorielle de l'établissement en fin mars 2020

Logiquement, le secteur des services domine largement avec un total de 4 200 établissements (hors intérim). Le commerce vient ensuite avec 1828 établissements.

La construction (859 établissements) et l'industrie (517 établissements) ne représentent que 18% des établissements, mais 26% des effectifs salariés de m2A. La perte d'établissements industriels a donc des effets plus que proportionnels sur l'emploi.





CONCLUSION

Deux périodes sont derrière nous.

La première va de 2008/2009 à 2015. Le territoire paie à prix fort les effets de la crise financière et ne cesse de perdre des emplois.

La seconde va de 2015 à 2019. C'est le temps de la reprise qui, bien que de manière différenciée, se fait sentir dans toutes les activités. Dans l'industrie tout particulièrement, les hémorragies d'emploi sont stoppées. Seule l'automobile continue d'en perdre. Les gains sont très forts dans les services marchands où le territoire a un «retard» à rattraper et dans l'intérim.

La crise COVID a balayé d'un trait ces gains d'emploi et l'amélioration de la qualité des emplois qui avait suivi.

Pour l'avenir, **il est difficile de savoir à quoi s'attendre.** Certains parient sur une reprise rapide, en «V», d'autres en «U», d'autres encore en «aile d'oiseau». Les premiers tablent sur un retour rapide à la normale, les seconds sur une reprise qui demandera plus de temps et les troisième sur une reprise qui ne permettra pas de revenir au niveau antérieur.

Les risques sont en effet nombreux. Tout d'abord celui d'**une baisse de consommation**, faisant suite à la baisse d'ores et déjà constatée des revenus et du nombre croissant de demandeurs d'emploi, malgré les mesures de soutien de l'Etat. Ensuite, celui d'**une croissance des défaillances d'entreprises** qui sont fragilisées par cette mise à l'arrêt de l'économie et qui pourraient mal supporter la fin des dispositifs d'aide mis en place, le remboursement des prêts garantis par l'Etat... Et ce sans parler d'un éventuel retour de l'épidémie.

C'est pourquoi **ce suivi de l'économie locale** va reprendre un rythme trimestriel. C'est pourquoi également deux indicateurs ont été ajoutés : suivi des entreprises et de la masse salariale et qui sont amenés à être approfondis dans les versions à venir.

A lire sur www.aurm.org

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Un bon cru pour le 1^{er} semestre 2018, décembre 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mars 2019

Un premier semestre en demi-teinte, octobre 2019

Les évolutions de l'emploi salarié, bilan de l'année 2019, mai 2020

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE

Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,
didier.taverne@aurm.org
Juillet 2020

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.